

LES PARTENAIRES DU PROJET

L'ÉQUIPE HOUSING FIRST
DU RELAIS SOCIAL DU PAYS DE LIÈGE

•
LE CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE DE LIÈGE

•
INTERCOMMUNALE DE SOINS
SPÉCIALISÉS DE LIÈGE

•
CENTRE RÉGIONAL D'INTÉGRATION
DES PERSONNES ÉTRANGÈRES ET
D'ORIGINE ÉTRANGÈRE DE LIÈGE
(CRIPEL)

•
LA VILLE DE LIÈGE

•
HABITAT-SERVICE

•
LE CENTRE LIÉGEOIS
DE SERVICE SOCIAL

•
CARITAS INTERNATIONAL

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

proprietairesolidaire@liege.be

0476 66 09 95



DEVENIR PROPRIÉTAIRE SOLIDAIRE



POURQUOI ?

De plus en plus de personnes éprouvent aujourd'hui une difficulté pour trouver un logement décent pour un prix acceptable à cause de leur origine, leur situation sociale ou leur santé.

Face au manque de logements publics, le parc privé constitue pour beaucoup de personnes le seul espoir pour trouver un logement.

QUOI ?

Permettre l'accès au logement à des personnes en difficulté.

COMMENT ?

Grâce aux propriétaires solidaires qui louent un logement salubre, à un prix abordable à des personnes qui sont accompagnées par un service social.

**AVANTAGE POUR LE
PROPRIÉTAIRE**



**DES LOCATAIRES
SÉLECTIONNÉS PAR
DES SERVICES SOCIAUX**



**UN ACCOMPAGNEMENT
DES LOCATAIRES PAR DES
PROFESSIONNELS**



**D'AUTRES AVANTAGES SELON LE
TYPE DE FORMULE : DÉDUCTIONS
FISCALES, AIDES, CONSEILS,...**

EN PRATIQUE

- 1** Le propriétaire manifeste son intérêt pour participer à la campagne par courrier ou téléphone : **0476 66 09 95** ou **proprietairesolidaire@liege.be**
- 2** Vérification de la conformité du logement et récolte d'informations sur le logement
- 3** Visite du logement par un candidat locataire
- 4** Signature du bail spécifiant les modalités de l'accompagnement.